

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3471 - LUNDI 15 AVRIL 2019

ENJEUX DE L'HEURE

La coalition FCC-Cach mal en point

Ça sent le désamour entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach), les deux plates-formes qui ont décidé, après les élections de décembre 2018, de convoquer dans le cadre d'une gestion commune des institutions du pays. Contre toute attente, les jeunes de l'UDPS ont appelé récemment leur président à cesser toute négociation et contact avec la coalition de l'ex-président, Joseph Kabila, accu-

sé de faire barrage à l'action gouvernementale. Ils invitent le chef de l'Etat à s'inscrire dans une logique de cohabitation et de nommer, sans tarder, le Premier ministre. Les résultats des élections provinciales, des sénateurs et des gouverneurs ont, d'après eux, confirmé la boulimie du FCC qui veut tout rafler dans une coalition où Cach n'est réduit qu'à la portion congrue.

Page 2



Prochaine réunion attendue entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi

DROITS DE L'HOMME

La Démiap accusée de maintenir des cachots clandestins

L'Association africaine de défense des droits de l'homme a fait savoir, le 12 avril, que malgré l'ordre de fermeture des prisons illégales donné par le président de la République, le service des renseignements militaires continue d'enlever et de détenir illicitement des personnes au-delà de quarante-huit heures, sans l'autorisation préalable d'un juge.

Elle exhorte, de ce fait, le directeur général de ce service à libérer sans conditions les personnes arrêtées et détenues illégalement et à déférer les auteurs de ces actes devant l'officier du ministère public pour poursuites. Elle demande, par ailleurs, à l'auditeur général des Fardc d'ouvrir une instruction judiciaire à charge des agents de la Démiap impliqués dans les enlèvements et détentions illégales.

Page 4



L'ex-prison centrale de Makala

MÉDIAS

FFJ présage un quinquennat sombre pour les journalistes sous Félix Tshisekedi

L'organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information note qu'à ce jour, les journalistes font quotidiennement face à la police nationale dont certains éléments, au service des particuliers, les répriment sans ménagement alors qu'ils manifestent pacifiquement leur mécontentement.

Freedom for journalist (FFJ) motive ses appré-

hensions en prenant l'exemple des journalistes de Télé 50, un média proche de l'ancien régime de Kinshasa et émettant dans la capitale, qui ont été dispersés à balles réelles par la police. Certains d'entre eux, fait remarquer cette organisation, ont été interpellés alors qu'ils réclamaient le paiement des arriérés de leur salaire d'environ douze mois.

Page 3

CAN 2019 - TIRAGE AU SORT

La RDC dans le groupe A

La Confédération africaine de football a procédé, le 12 avril, au Caire (Egypte), au tirage au sort de la 32^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Logée dans le deuxième chapeau la veille du tirage, la RDC fait partie du groupe A, avec l'Egypte, pays organisateur, l'Ouganda et le Zimbabwe qui a fini premier de son groupe des éliminatoires.

Qualifiée pour cette fête du football continental qui aura lieu entre juin et juillet 2019 en Egypte, la RDC joue son premier match le 22 juin, contre l'Ouganda, avant de défier le pays organisateur le 26 juin, et peut-être prendre sa revanche des éliminatoires contre le Zimbabwe, le 30 juin.

Page 6

ÉDITORIAL

Mise au point

Que les faits dont nous rendons compte chaque jour dans les colonnes de nos deux quotidiens, Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa, ne plaisent pas à tout le monde n'a rien de très surprenant. Observant à la loupe ce qui se passe chez nous et ailleurs, nous avons pour mission de relater avec précision et objectivité ce que nous voyons dans les domaines les plus divers, de la politique à l'international, de l'économie au social, de la culture au sport et aux autres activités humaines. Nos lecteurs peuvent en témoigner : nous veillons à respecter les règles contraignantes de l'objectivité, du professionnalisme.

Il va de soi que cette narration scrupuleuse de la réalité provoque de temps à autre l'ire de l'un ou l'une des acteurs de la scène publique, ce qui nous vaut des remarques acerbes, pour ne pas dire des insultes. A celles et ceux qui sont tentés de recourir sinon à la menace du moins à l'agressivité verbale parce que nous avons relaté des faits avérés, nous rappelons donc ici et maintenant, comme nous l'avons fait à maintes reprises depuis la naissance de nos médias, qu'ils peuvent user du droit de réponse figurant en bonne place dans la déontologie de notre profession. Dès lors qu'ils avanceront des arguments précis et cohérents, fondés sur des faits concrets, prouvés, indiscutables, ils bénéficieront pleinement de ce droit dans les colonnes de nos journaux. Et si nous avons commis des erreurs, nous les reconnaitrons publiquement à travers une mise au point ou un rectificatif bien visible dans ces mêmes colonnes.

La mission que nous nous sommes assignée dès la création de notre groupe de presse et dont tous nos journalistes sont imprégnés est celle de rendre compte des faits qui marquent l'actualité sans les déformer ou les travestir. Elle est d'autant plus importante, stratégique même, que la déferlante des « fake news », autrement dit des fausses nouvelles qui accompagne la révolution numérique et digitale en ce début de millénaire porte en elle une menace vitale pour toutes les sociétés de la planète. Quitte à passer pour de doux rêveurs, nous sommes intimement convaincus que la presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle, constitue le plus sûr des garde-fous contre de telles dérives.

D'où la présente mise au point qui vise simplement à confirmer que nous sommes pleinement conscients des responsabilités qui sont les nôtres.

Le Courrier de Kinshasa

ENJEUX DE L'HEURE

La coalition FCC-Cach mal en point

Les jeunes de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti-phare de la coalition Cap pour le changement (Cach), appellent à la cessation de toute négociation et contact de leur président, Félix Tshisekedi, avec le Front commun pour le Congo (FCC), la coalition de l'ex-président, Joseph Kabila, accusée de faire barrage à l'action gouvernementale.

Ça sent le désamour entre le FCC et le Cach, les deux plates-formes qui ont décidé, après les élections de décembre 2018, de convoquer dans le cadre d'une gestion commune des institutions du pays. Tel est le sens du partenariat politique qui scelle désormais les rapports entre les deux camps politiques dont les termes restent toujours inconnus du grand public. Un partenariat qui, à l'heure actuelle, semble battre de l'aile à cause de la frénésie boulimique affichée par le camp de l'ex-président, Joseph Kabila, qui contrôle la quasi-totalité des institutions du pays, le Cach ne se contentant que d'une portion congrue.

Les derniers résultats des élections provinciales et de leurs bureaux, des sénateurs et des gouverneurs de province confirment, en effet, la prédominance du FCC dans une coalition qui, en somme, ne serait qu'un trompe-œil. Tous ces scrutins ont traduit la volonté de la plateforme de Joseph Kabila de ne rien laisser filer, n'en déplaise au Cach dont les responsables affichent de plus en plus une mine d'abattement. Le FCC, en effet, a gagné dans seize provinces sur vingt-quatre, ne laissant à son partenaire que le gouvernorat du Kasai-Oriental.

Peter Kazadi, un des cadres du Cach, n'a pas manqué d'exprimer son dépit face à l'attitude du FCC qui ne respecterait pas les prescrits du partenariat en cherchant à perpétuer ses anciennes méthodes pour remettre à la surface des anciens dignitaires pourtant honnis par la population. Il estime que la dynamique solitaire imprimée par le FCC, qui fait fi de sa coalition avec Cach, est suicidaire dans la mesure où elle conduit à l'élection, dans certaines provinces, des gouverneurs qui ne sont pas en phase avec la population. A la veille des gouvernorales, a-t-il indiqué, une réunion s'était tenue entre les deux regroupements politiques dans le but de dégager un consensus autour de ce scrutin. « *Le FCC a estimé qu'il a sa majorité et qu'il doit tout gagner* », a-t-il regretté, avant de lâcher sur un ton amer : « *En même temps, ils nous font croire que nous sommes dans une coalition* » !

«Rien ne marche depuis quatre mois»

En tout cas, chez les jeunes de l'UDPS, le parti-phare du Cach, la rupture est le maître-mot sur toutes les lèvres. Rupture d'une coalition improductive qui ne profite qu'à un seul camp, tel est le souhait de plus d'un. Les extrémistes parmi les jeunes du parti de Félix Tshisekedi envisagent même la cessation de tout contact ou négociation avec le FCC, car n'ayant abouti, selon eux, à aucun résultat satisfaisant. Aussi invitent-ils le chef de l'Etat à s'inscrire dans la logique d'une cohabitation et de nommer, à cet effet, et sans tarder, le formateur du gouvernement. « *Cela fait quatre mois et il y a deux ministres*

qui occupent trois, quatre portefeuilles parce qu'il y a beaucoup de ministres qui ont démissionné, qui ont été élus députés nationaux. C'est intenable. Rien ne marche », dicit Yves Bunkulu, le président de la Ligue des jeunes du parti présidentiel. Et d'ajouter : « *Nous sommes déterminés à accompagner notre chef à déboulonner ce système, parce que nous sommes d'une génération où nous nous sentons sacrifiés. Et le système ne peut pas continuer* ».

Tout ceci laisse croire qu'il y a bel et bien un malaise au sein de la coalition gouvernementale FCC-Cach, bien que certaines langues tendent à faire croire le contraire. Le dernier communiqué du FCC interpellant Félix Tshisekedi, dont les propos tenus en marge de sa visite à Washington n'étaient pas du goût des caciques de l'ancienne majorité présidentielle, est évocateur de l'état vacillant dans lequel se retrouve cette coalition. La liberté prise par les ténors du FCC pour recadrer le chef de l'Etat, avec des termes à la limite désobligeants, avait entraîné une levée de boucliers à la dynamique de l'UDPS. Les jeunes du PPRD-FCC qui ne se sont pas laissés faire ont également rajouté à la cacophonie avec des répliques qui ont fait mal.

On ose croire que la prochaine rencontre entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi (dont la date n'est pas encore connue), destinée à trouver des convergences dans le processus des négociations pour la mise en place d'un gouvernement, permettra d'apaiser la tension de deux côtés au nom de la stabilité de la coalition.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

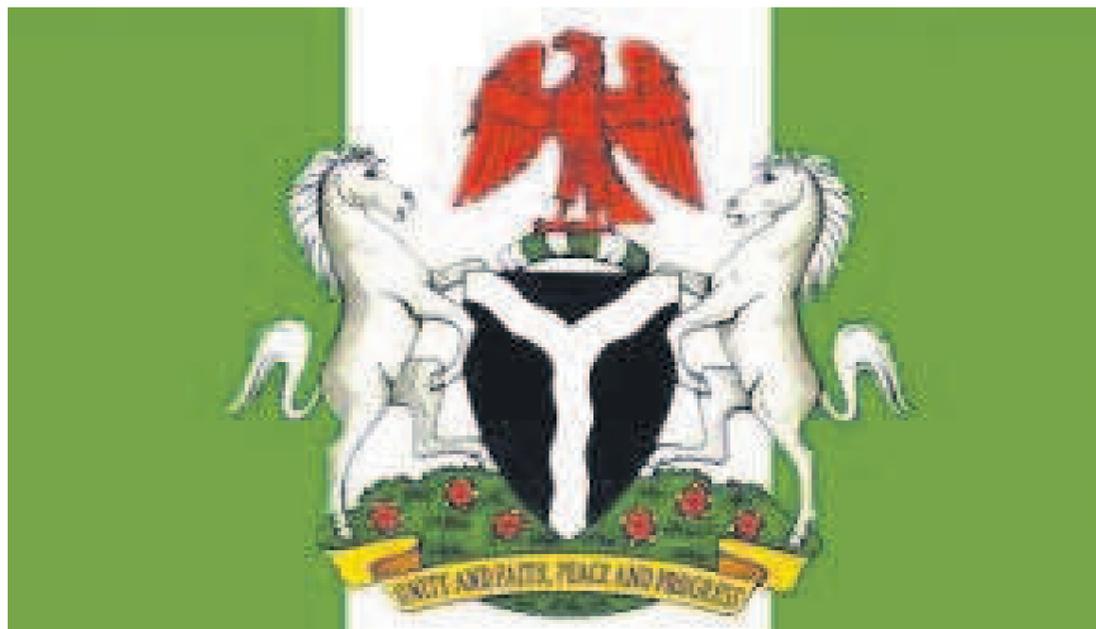
DIPLOMATIE

Le chef de l'Etat saisi de la spoliation des résidences du Nigeria

Une des propriétés du Nigeria en République démocratique du Congo (RDC) a été illégalement occupée par des hautes personnalités congolaises, causant des préjudices dont ce pays attend des réparations jusqu'à ce jour.

Dans un communiqué du 13 avril, la Fondation Bill-Cliton pour la paix (FBCP) rappelle que cela fait une année que l'une des résidences diplomatiques de l'ambassade du Nigeria en RDC a été violée par l'Etat congolais, bafouant ainsi le Traité international de Vienne.

Cette ONG de défense des droits de l'homme regrette, par ailleurs, que malgré la promesse ferme faite par le ministère congolais des Affaires étrangères pour la réparation des dommages causés, rien n'a été fait jusqu'à présent. Elle indique que cela fait, en effet, deux fois de suite que des résidences de l'ambassade du Nigeria sont spoliées par



Les emblèmes de la République fédérale du Nigeria

des militaires et policiers ainsi que par l'ancien bourgmestre de la Gombe.

Le 14 avril 2018, se souvient-elle, des policiers envoyés par le bourgmestre de la commune de la Gombe, actuellement député provincial pour la ville de Kinshasa, Dolly Makambo, avaient envahi la résidence de ce consulat

à l'absence de son chef, alors qu'il était en soins de santé dans son pays. Ce diplomate aurait été obligé de plier bagage pour s'enquérir de la situation à Kinshasa. Cette situation, selon la FBCP, avait traumatisé sa femme sur place et provoqué l'hospitalisation de son fils à l'hôpital du Cinquantenaire à Kinshasa. « Sa

femme a dû réclamer ses droits mais a subi des menaces des agents de la police. Et un membre de la FBCP, qui était sur le lieu, avait vu le bourgmestre lui-même à bord de sa voiture blanche de marque américaine descendre sur l'avenue Lamera n°23, dans la commune de la Gombe, pour superviser

cette opération », a précisé l'ONG, qui a également révélé l'existence d'un faux jugement du tribunal de la Gombe qui aurait donné raison à celui qui se prétendait propriétaire des lieux, au détriment de l'ambassade du Nigeria.

Citant les dernières informations reçues, la FBCP affirme que le consul du Nigeria et sa famille ont notifié au président de la RDC, Félix-Antoine Tshilombo Tshisekedi, pour que l'Etat congolais les établisse dans leurs droits. Cette organisation encourage, par ailleurs, la mission mise sur pied pour récupérer les maisons et parcelles occupées anarchiquement par des hauts gradés de la police et de l'armée ainsi que certaines hautes personnalités du pays.

La FBCP attend, dans ce cadre, de l'Etat congolais la prise en mains de cette affaire pour éviter un différend avec le Nigeria, pays frère et ami de la RDC, dont la puissance n'est pas à négliger.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

FFJ présage un quinquennat sombre pour les journalistes sous Félix Tshisekedi

L'organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information note qu'à ce jour, les journalistes font quotidiennement face à la police nationale dont certains éléments, au service des particuliers, les répriment, sans ménagement alors qu'ils manifestent pacifiquement leur mécontentement.

Freedom for journalist (FFJ) motive ses appréhensions en prenant l'exemple des journalistes de Télé 50, un média proche de l'ancien régime de Kinshasa et émettant dans la capitale, qui ont été dispersés à balles réelles par la police. Certains d'entre eux, fait remarquer cette organisation, ont été interpellés alors qu'ils réclamaient le paiement des arriérés de leur salaire d'environ douze mois. « Mercredi 10 avril 2019, la police a brutalisé les mêmes journalistes réunis devant les bureaux de l'organe de presse où ils manifestaient pacifiquement au centre-ville de Kinshasa, en réclamant le départ du directeur général de ce média, Jean-Marie Kasamba, qu'ils ont accusé d'organiser son insolvabilité », a indiqué l'ONG, affirmant que ces journalistes brutalisés ont été embarqués dans des véhicules vers l'Inspection urbaine de la police où ils ont été gardés à vue.

Citant des informations qui lui ont été rapportées, FFJ a souligné que Jean-Marie Kasamba avait promis de verser des salaires à son personnel au lendemain de la première action de contestation mais il n'a jamais honoré cet engagement. Cependant, les journalistes frondeurs auraient vu leurs tranches supprimées de la grille des programmes en signe des représailles. FFJ a déploré l'interpellation de Candide Kulab, journaliste animatrice d'une tranche sportive à Télé 50 et mère des jumeaux nés à peine.

L'organisation a fait savoir, par ailleurs, qu'un autre journaliste, Tharcisse Zongia, directeur de Le Grognon, croupit en prison. Il est poursuivi pour « diffamation » sur la plainte du secrétaire général au ministère des Sports, Barthelemy Okito, qui n'a jamais démenti les allégations publiées dans le journal. « Les politiquement puissants se servent de l'infraction de

diffamation pour réduire les médias et ceux qui les animent au silence », a écrit FFJ dans son communiqué du 12 avril.

Cette ONG attend que le président de la République lance un signal fort en direction de la presse, « une profession prise en otage par une législation liberticide qui fait droit aux prédateurs de la chose publique ». Elle a conclu: « Le président Tshisekedi avait déclaré à Washington qu'il va combattre des pratiques liberticides, nous pensons qu'il a intérêt à le démontrer puisque la loi qui réglemente la presse renferme des stipulations liberticides qui régressent et avilissent l'exercice d'informer. La presse est, et demeure, un chien de garde pour la société, lui priver l'information, c'est isoler la population de la gestion de la chose commune ».

L.D.

NORD-KIVU

Deux agents de l'aéroport de Rughenda contaminés par Ebola

Les deux travailleurs ont été transférés au centre de traitement de Butembo, après que les tests de laboratoire ont confirmé qu'ils sont atteints par la maladie.

Les deux agents ont contracté la maladie après avoir assisté à l'enterrement non sécurisé d'une connaissance décédée. L'un est agent de la Régie des voies aériennes et l'autre bagagiste à l'aéroport de Rughenda, à Butembo, dans la province du Nord-Kivu. Les autres agents de l'aéroport ont été vaccinés par les équipes de riposte, le 11 avril, pour éviter la propagation de l'épidémie. Ces équipes ont, en plus, désinfecté toutes les installations aéroportuaires. Malgré les activités de la riposte, les vols à l'aéroport de Rughenda n'ont pas été perturbés. Toutefois, les autorités prévoient d'y renforcer la surveillance épidémiologique et le contrôle sanitaire.

Notons que les prestataires des soins et les agents travaillant dans les postes frontaliers sont parmi les personnes exposées à la contamination de la maladie à virus d'Ebola, parce qu'ils sont en contact permanent avec les malades et les voyageurs.

Situation épidémiologique

Le cumul des cas à ce jour est de mille deux cent six, dont mille cent quarante confirmés

et soixante-dix probables. Sept cent soixante-quatre décès ont été rapportés dont six cent quatre-vingt-dix-huit confirmés et soixante-six probables. Trois cent cinquante-huit personnes ont été guéries et deux cent quarante-six cas suspects sont en cours d'investigation ; vingt nouveaux cas confirmés, dont huit à Katwa, sept à Vuhovi, deux à Mabalako, un à Butembo, un à Komanda, et un à Beni.

Une nouvelle patiente de Katwa s'est présentée volontairement au Centre de traitement Ebola (CTE) dès l'apparition des premiers symptômes. Les deux cas de Mabalako sont les parents d'un cas confirmé de Katwa, décédé le 6 avril, qui avaient fui dans cette localité pour éviter les équipes de la riposte. Le couple a été retrouvé dans une zone non sécurisée de Mabalako à un stade avancé de la maladie et a refusé d'être transféré dans un CTE.

Treize nouveaux décès de cas confirmés ont été notifiés. Il s'agit de six décès communautaires dont deux à Katwa, deux à Mabalako, un à Butembo et un à Komanda. Sept décès au CTE ont été signalés dont six à Katwa et un à Butembo. Cent sept contacts qui ont été identifiés autour du cas confirmé de Bunia sont sortis du suivi.

Blandine Lusimana

SANTÉ

Caritas impliquée dans la surveillance des cas de paralysie flasque aiguë

A l'instar du Haut-Katanga et du Haut-Lomami, Caritas Congo vient de s'engager dans le renforcement de la surveillance à base communautaire (SBC) des cas de paralysie flasque aiguë (PFA) et d'autres maladies évitables par la vaccination (MEV) dans cinq zones de santé de l'antenne Programme élargi de vaccination de Bumba.

Le projet vise à contribuer à la redynamisation de la surveillance des maladies évitables par la vaccination et spécifiquement des cas de PFA dans treize zones de santé des provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami et de la Mongala. Ces zones sont réparties autour de quatre antennes du programme élargi de vaccination, à savoir deux zones de santé à Lubumbashi, deux à Likasi, quatre autres à Kamina et cinq à Bumba. Les enfants de moins de 15 ans sont les premiers bénéficiaires de ce projet. Ils sont estimés à un million trois cent cinquante mille trois cent quatre-vingt-trois.

Financé par la Fondation Bill & Melinda Gates pour une durée d'une année, le projet de renforcement de la SBC des cas de PFA et d'autres MEV vient en appui au ministère de la Santé, particulièrement à son programme élargi de vaccination, dans son volet surveillance. Ce sont les Caritas diocésaines,



Une vue des partenaires techniques et financiers impliqués dans le projet

à travers leurs bureaux diocésains des oeuvres médicales de Lubumbashi, Kilwa-Kasenga, Kamina, Kongolo, Lolo et Lisala qui sont les organisations

d'appui à la mise en œuvre par les treize zones de santé gérées par les divisions provinciales de la santé de ces provinces. Le projet étant communautaire,

les relais communautaires, les leaders locaux, les maisons des prières et les tradi-praticiens sont aussi des acteurs importants, y compris les presta-

taires des soins.

Le projet a été bien accueilli et accepté par les autorités sanitaires, ecclésiastiques et politico-administratives de la Mongala. Il constitue une opportunité pour cette province qui, à elle seule, compte onze cas de PFA. Caritas Congo, par le mot de son secrétaire exécutif, a promis une collaboration permanente pour un partenariat responsable et fructueux afin non seulement d'atteindre les résultats attendus, mais aussi et surtout de contribuer à l'amélioration de la santé des enfants congolais en général et ceux de la Mongala en particulier. Selon un communiqué de Caritas publié le 10 avril, une délégation conduite par son secrétaire exécutif s'était rendue à Lolo et Bumba, dans la province de la Mongala, en vue d'appuyer le lancement officiel de la mise en œuvre des activités de ce projet de lutte contre la maladie.

B.L

DROITS DE L'HOMME

La Démiap accusée de maintenir des cachots clandestins

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a fait savoir, le 12 avril, que malgré l'ordre de fermeture des prisons illégales donné par le président de la République, le service des renseignements militaires continue d'enlever et de détenir illicitement des personnes au-delà de quarante-huit heures, sans l'autorisation préalable d'un juge.

A travers un communiqué, l'Asadho se dit très préoccupée par « l'enlèvement suivi de la détention au secret », le 20 mars dernier, de John Zikama Bahali, agent de l'école Sainte Marguerite, dans la commune de Mont Ngafula, à Kinshasa, et de John Kasesa Ngongo, de la société Transco, ainsi que de la menace de mort contre John Kapend Mwanzamb.

Citant des témoignages qui lui sont parvenus, cette ONG de défense des droits de l'homme révèle que John Kasesa Ngongo avait été brutalement arrêté en plein culte à l'église Jésus la Puissance par une dizaine de personnes armées, habillées en tenue civile. Ces derniers, affirme l'Asadho, l'auraient tabassé et ligoté avec le pasteur Fernand Muteba, avant d'être jetés dans une voiture non immatriculée.

Les deux personnes se seraient retrouvées dans la voiture avec un autre membre de la même église, Zikama, enlevé une heure avant, soit aux environs de 18 h, pendant qu'il était en route pour le culte. « Ces personnes n'étaient munies d'aucun mandat délivré par une autorité judiciaire compétente », regrette cette ONG. Le pasteur, selon elle, avait été libéré après s'être vu extorquer la somme de vingt mille francs congolais, l'équi-

valent de treize dollars américains, alors que les deux autres personnes ont été conduites vers une destination inconnue, sans porter à leur connaissance les faits pour lesquels elles ont été arrêtées et maltraitées.

Des cachots en dehors du circuit judiciaire Après des recherches entreprises par les membres de leurs familles respectives, indique l'Asadho, ces deux personnes ont été localisées au cachot du service Détection militaire des activités anti-patrie (Démiap), dans la commune de Kintambo, sans accès aux services d'un avocat et à la visite des membres de leurs familles, en violation des dispositions des articles 17 à 19 de la Constitution.

Tout en condamnant les actes de violation des droits fondamentaux de ces citoyens par les agents de la Démiap, l'Asadho fustige le fait que malgré l'ordre de fermeture des cachots clandestins dits amigos, ce service des renseignements militaires continue d'enlever et de détenir illicitement des gens au-delà de quarante-huit heures, sans l'autorisation préalable d'un juge.

Elle exhorte, de ce fait, le directeur général de ce service à libérer sans conditions les personnes arrêtées et détenues illégalement et à déférer les auteurs de ces actes devant l'officier du ministère public pour poursuites. Elle demande, par ailleurs, à l'auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo d'ouvrir une instruction judiciaire à charge des agents de la Démiap impliqués dans cet enlèvement et détention illégale.

Lucien Dianzenza

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

INTERVIEW. DAVID-MINOR ILUNGA :

« Je parle des sujets dont l'on ne devrait pas rire normalement »

Comédien et dramaturge, David-Minor Ilunga ajoute cette précision dans cet entretien avec Le Courrier de Kinshasa : « J'écris des pièces de théâtre, mais c'est vraiment depuis 2007 que je suis entré dedans par le canal du Tarmac des auteurs, la structure dans laquelle je travaille maintenant. Je m'occupe du projet écriture et formation ». En tournée nationale avec sa pièce «Délestage», il en évoque les contours de création et nous apprend plus sur sa prometteuse carrière.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Sur quel projet travaillez-vous sur le moment ?

David-Minor Ilunga (D.-M.I.) : Je travaille sur «Délestage», ce n'est plus un projet mais la suite de la diffusion du spectacle qui a commencé depuis l'hiver 2017. «Délestage» est à la base une commande du Théâtre de poche de Bruxelles qu'a dirigé feu Roland Mahauden, je n'aime pas le dire comme cela, mais il faut que l'on s'y habitue. Il est mort en novembre dernier et était le metteur en scène du spectacle. Il voulait un texte, alors tout est parti de ce que l'on fait souvent au Tarmac, on écrit des textes qui sont par la suite proposés à des comités de lecture ponctuels. Il fallait ensuite déterminer qui va accompagner tel ou tel auteur ou tel ou tel autre projet. À la suite d'un premier projet du Tarmac, il a voulu que l'on en fasse un autre. Il avait en vue cette fois un qui remettrait en cause certains clichés Nord-Sud. Cela a fini par donner naissance à «Délestage», c'est, d'ailleurs, Roland qui a baptisé la pièce ainsi. Elle parle d'un immigré congolais qui se retrouve en situation irrégulière en Belgique en période de Coupe d'Europe et qui va se faire prendre par les flics, va passer un interrogatoire et ensuite être conduit dans un centre fermé où il va raconter toute son histoire à une avocate commise d'office.

L.C.K. : Peut-on savoir un peu plus sur la structure de ce spectacle, est-ce un monologue ?

D.-M. I. : Oui, c'est un monologue où je joue plusieurs personnages. Au départ, il a été écrit de la sorte. C'est cela la contrainte que m'avait imposée Roland Mahauden. J'avais écrit un premier monologue qui parlait des réalités du pays. Il voulait que j'en écrive un second. Et c'était très clair dès le départ : « Tu vas écrire un texte sur des réalités Nord-Sud mais c'est toi qui vas le jouer. Écris un texte pour toi, pour le jouer parce que je voudrais ta langue. Ta langue dans ta bouche et dans ton corps », m'avait-il dit. Dès lors, j'étais contraint d'écrire un mono-



David Minor Ilunga dans un extrait de «Délestage»

logue dans lequel j'allais jouer plusieurs personnages. Ce qui l'intéressait, c'était non seulement l'auteur, mais aussi le comédien.

L.C.K. : Kinshasa ne semble pas vraiment connaître la pièce. À quand remonte la grande première de «Délestage» ?

D.-M. I. : La grande première mondiale avait eu lieu à Kinshasa. La primeur avait été accordée au CWB, suivie de la deuxième représentation au Tarmac des auteurs, puis nous avons joué à Kisangani. Nous sommes ensuite allés en Belgique vers novembre 2017 où nous avons retravaillé certaines choses avant de l'y rejouer mais aussi sur la scène de Paris, en mars 2018. Il y a encore quatre autres représentations à Kinshasa fin mars et le 12 avril dans le cadre de l'actuelle tournée nationale. Mais, peut-être qu'en novembre 2019, nous repartirons pour la Belgique.

L.C.K. : Pour cette tournée, s'agit-il d'une version différente de la grande première après que vous avez retravaillé le spectacle ?

D.-M. I. : Non, c'est toujours la même. Le texte a été écrit de manière à ce que je puisse l'adapter en fonction du milieu où je le joue mais la pièce garde l'intrigue du départ.

C'est une pièce de théâtre pas qu'une question d'humour, même si je fais beaucoup d'humour, un humour caustique. Je parle des sujets dont l'on ne devrait pas rire normalement et j'essaie d'en rire.

L.C.K. : Quel est le but de cette tournée nationale, est-ce celui de mieux faire connaître le comédien ou de faire connaître «Délestage» ?

D.-M. I. : Une tournée nationale premièrement parce qu'elle part de moi. Je trouve que c'est toujours important d'avoir une reconnaissance des siens, de son milieu, où l'on est né, l'on a grandi, commencé son art, lorsqu'on est artiste. Il ne faut pas être déraciné. De manière assez simple, je pense que lorsqu'on réussit dans la vie, c'est d'abord avec sa famille que l'on a envie de la partager, ses amis et toute la société. C'était d'abord cela. Aussi, je me suis dit : peu importe que le projet porte sur les relations Nord-Sud, partager cette parole en Europe c'est bien mais beaucoup plus avec ceux du Congo. Surtout que, nous avons généralement du mal à diffuser nos créations à travers le pays pour que les gens entendent et consommer la culture, des spectacles que l'on pourrait juger bons pour eux. Oui, c'est important de se faire connaître davantage et

quand c'est mon merveilleux public du Congo, c'est encore plus jouissif.

L.C.K. : Comment avez-vous vécu cette première expérience que vous a imposée Roland Mahauden ?

D.-M. I. : C'est le deuxième monologue que je joue et ce sont tous deux mes textes. C'est encore très frais pour moi comme expérience, de faire le one man show sur scène. J'ai toujours joué des duos ou des textes à plusieurs personnages avec plusieurs partenaires sur la scène. C'est à peine ma seconde expérience alors que moi, au départ, je voulais juste écrire des monologues car j'écrivais des textes à plusieurs personnages. Je me demandais ce que cela donnerait si j'écrivais un monologue, surtout que c'est le spectacle qui a le plus de chance d'être produit compte tenu des difficultés de création souvent éprouvées. J'ai écrit, mais c'est Roland qui, le premier, était de ceux qui tenaient à ce que je joue déjà dans le premier texte, «Amour bunker», mis en scène par Noël Kitenge. Aujourd'hui, je comprends qu'il voulait avoir un aperçu de cette langue-là dans mon corps. Je crois qu'il avait déjà une idée derrière la tête de ce que pourrait donner le projet que nous avons ensuite porté ensemble.

L.C.K. : Après la grande première et toutes ces représentations qui ont suivi, qu'en est-il de votre propre ressenti ? Êtes-vous satisfait du résultat ?

D.-M. I. : Oui, à la première, j'étais soulagé mais c'est vraiment au bout de la dixième que je me suis dit : c'est bon ! J'ai joué pendant quatre semaines au Théâtre de poche et donc, les gens ont bien reçu le spectacle. Par la suite, l'on a constaté qu'il y avait un public de plus en plus congolais et noir qui venait suivre et aimait le spectacle. Le message se transmettait de bouche à oreille et donc, je me suis dit que cette parole était entendue, que je devais me débrouiller pas mal vu qu'elle suscitait de l'intérêt. Même si les réactions n'étaient pas pareilles en fonction des milieux, néanmoins, l'écho a toujours été positif à la fin. Et, l'on peut dire que je le crois aussi parce que le spectacle était nominé dans deux catégories : « Meilleur auteur et Meilleur seul en scène ». Il a obtenu un prix, celui du « Meilleur seul en scène » aux Prix de la critique, théâtre, danse et cirque en Belgique pour la saison 2017-2018. Alors, je me dis que le spectacle est bien reçu, donc cela me va.

Propos recueillis par Nioni Masela

LE COURRIER DE KINSHASA
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN ! RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

Immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

CAN 2019 - TIRAGE AU SORT

La RDC dans le groupe A

Qualifiée pour la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en juin et juillet 2019 en Egypte, la République démocratique du Congo (RDC) joue son premier match le 22 juin, contre l'Ouganda, avant de défier le pays organisateur le 26 juin, et peut-être prendre sa revanche des éliminatoires contre le Zimbabwe, le 30 juin.

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le 12 avril, au Caire (Egypte), au tirage au sort de la 32e édition de la CAN. Logée dans le deuxième chapeau la veille du tirage, la RDC fait partie du groupe A, avec l'Egypte, pays organisateur, l'Ouganda et le Zimbabwe qui a fini premier de son groupe des éliminatoires. L'on se rappelle que les Warriors zimbabwéens s'étaient imposés à Kinshasa face aux Léopards par deux buts à un, avant d'être accrochés à domicile à Hararé par un but partout.

Groupe difficile, selon Ibenge...

Pour le sélectionneur Florent Ibenge de la RDC qui était présent à la cérémonie du tirage au sort haute

en couleurs dans la capitale du pays des pharaons, il s'agit d'un groupe « difficile ». Aussi les Léopards devront-ils être à la hauteur de leurs adversaires pour espérer une qualification au second tour de la compétition. « Vous dites que les Egyptiens sont des ogres. Donc, on va être des petits poucets ! Et le petit poucet est malin ! Et puis, il n'y a pas que l'Egypte dans ce groupe. Il y a aussi le Zimbabwe qui a fini devant nous en éliminatoires.



Les Léopards de la RDC

On va essayer de prendre notre revanche sur eux. Puis, il y a l'Ouganda qui est un peu inconnu, pour nous », a réagi le sélectionneur de la RDC à RFI. Intervenant sur Top Congo FM, il a déclaré : « C'est un groupe relevé avec le pays organisateur; évidemment, ensuite on a le Zimbabwe qu'on a eu dans notre groupe et qui a fini premier ; et puis un voisin, l'Ouganda. Donc, trois matches difficiles à faire, avec des adversaires aux styles différents. A nous d'être à la hauteur, de proposer aussi une belle

adversité pour pouvoir nous retrouver au second tour. On verra après les trois matches si le tirage a été bon ou mauvais ».

Selon le calendrier, les Léopards jouent leur premier match le 22 juin contre les Crane's d'Ouganda, avant d'affronter le 26 juin les Pharaons d'Egypte, et enfin le 30 juin, jour de la commémoration de l'Indépendance de la RDC, contre les Warriors du Zimbabwe. L'on signale que la RDC pourrait se préparer en Italie, pays idéal pour son climat, ou en Turquie, selon les propos du sélectionneur lors de sa riche interview quelques jours plus tôt sur Radio Top Congo.

Les autres groupes...

Le groupe B se compose du Nigeria, de la Guinée, du Madagascar et du Burundi. Le groupe C renferme le Sénégal, l'Algérie, le Kenya et la Tanzanie. Dans le groupe D, on retrouve le Maroc, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et la Namibie. Le groupe E met ensemble la Tunisie, le Mali, la Mauritanie et l'Angola. Enfin, le groupe F se constitue du Cameroun, du Ghana, du Bénin et de la Guinée-Bissau.

Martin Engimo

CAF-C1

Mazembe accède en demi-finale

Le représentant congolais a finalement conjuré le sort de l'année dernière à la suite de son élimination en quarts de finale de la Ligue des champions par Primeiro do Agosto d'Angola, en écartant de son chemin Simba SC.

Le club noir et blanc du Grand Katananga a battu, le 13 avril, dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, la formation de Simba SC de Tanzanie en match retour de quarts de finale de la C1 africaine, par trois buts à un. Le

spectre de l'élimination a pourtant semblé perceptible avec le but encaissé dès la deuxième minute de la partie. Sur sa première contre-attaque et la seule occasion offensive de la première période, le club entraîné par le Belge Patrick

Aussems a ouvert la marque par le biais de l'Ougandais Emmanuel Okwi.

Mazembe a ensuite pris le match à son compte dans l'entrejeu où l'on a retrouvé Nathan Sinkala référé à l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé

et Miché Mika dans la récupération de balle, et Trésor Mputu au cœur de jeu pour distiller des ballons à Meschac Elia et Jackson Muleka. Après une nette domination face à une équipe de Simba regroupée dans sa moitié de terrain, Mazembe a égalisé à la 23e mn par le défenseur zambien Kabaso Chongo, reprenant dans la mêlée un corner de Meschac Elia. Les joueurs de Pamphile Mihayo ont accentué leur mainmise sur le jeu. Sur une passe en profondeur de Trésor Mputu, à la 38e mn, Meschac Elia va prendre la défense de Simba en vitesse et profiter d'une erreur d'un arrière pour prolonger le ballon dans les buts du club de Dar es Salam.

A la fin de la première période, le tableau d'affichage indiquait deux buts à un pour les Corbeaux qui ont continué leur domination en seconde période. Et à la 62e mn, le Zambien Rainford Kalaba a récupéré une balle sur la ligne médiane, avant d'aller buter sur le gardien Manola. A l'affût, Trésor Mputu a bonifié l'action avec le troisième

but, son cinquième dans cette 23e Ligue des champions d'Afrique, lui qui compte également trois passes décisives.

A la 75e mn, déroulant face à une équipe de Simba au bord de la rupture, Mazembe a inscrit le quatrième but. Jackson Muleka, excentré à droite, a réussi à entrer dans la surface de réparation avant d'ajuster le gardien Manola pour le quatrième but des Corbeaux, son cinquième dans cette Ligue des champions. Notons que le coach Pamphile Miyaho a procédé à quelques changements en seconde période, avec la montée de Christian Koffi Kouamé à la place de Rainford Kalaba, et Glody Likonza à celle de Trésor Mputu, magnifique au cours de cette rencontre, et qui pourrait disputer, à 33 ans, en juin prochain en Egypte, sa dernière phase finale de la Coupe d'Afrique des nations avec les Léopards. Mazembe, pour sa part, a retrouvé le dernier carré de la C1 africaine, avec manière.

M.E.



Le TP Mazembe de Lubumbashi accède en demi-finale de la 32e C1

RWANDA

Aline Kabanda forme les futures dirigeantes africaines

La directrice exécutive d'Akilah institute, le premier institut d'enseignement supérieur exclusivement dédié aux femmes dans le pays, a été nommée, le 2 avril, au sein du Rwanda convention bureau.

Créé en 2010, l'institut Akilah propose des diplômes de trois ans en entrepreneuriat, gestion du tourisme et systèmes d'information. Il figure parmi les quinze nominés pour les «Wise awards», organisés par la Qatar Foundation depuis 2009 et qui, chaque année, récompensent et promeuvent six projets novateurs qui répondent aux défis mondiaux de l'éducation. Les finalistes ont été annoncés le 2 avril et les six lauréats seront connus en juillet prochain, au Qatar.

Akilah institute se propose de « préparer les étudiantes à résoudre les problèmes les plus pressants du monde, dans une optique d'opportunité et de durabilité ».

Depuis sa création, cet institut a offert des diplômes à plusieurs jeunes femmes, notamment Rose Muhumuza, la première femme pilote de jeep safari du Rwanda et qui travaille aujourd'hui dans le département des ressources humaines de l'hôtel Marriot de Kigali.

L'institut indique que 88% de ses anciennes étudiantes



Aline Kabanda

trouvent un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme et 90% d'entre elles soutiennent financièrement au moins un individu ou un membre de leur famille.

Les diplômés d'Akilah travaillent pour des sociétés internationales telles MeshPower Ltd, MTN Rwanda, Off grid electric, Ison BPO, Impact Hub, le Rwanda development board, Inkomoko Bu-

siness development, etc.

Engagée dans l'éducation des

jeunes filles

Aline Kabanda, 42 ans, mère de deux enfants, est originaire du Rwanda et a grandi en République démocratique du Congo. Elle est détentrice d'un master en physiothérapie de l'université de Western Cape, en Afrique du Sud. Elle a ensuite enseigné, pendant

plus de cinq ans, à l'Institut de santé de Kigali, au département de physiothérapie.

Engagée à apporter une contribution positive à sa communauté, Aline Kabanda et sept autres femmes ont fondé Ishyo, une ONG rwandaise qui promeut la culture par le biais de la défense des droits, de l'éducation, de la formation et de la production d'œuvres d'art créatives. Sa passion pour l'autonomisation des femmes via l'éducation l'a dirigée vers l'Institut Akilah.

En 2017, Aline Kabanda a été citée parmi les femmes les plus influentes d'Afrique dans les milieux d'affaires et de gouvernement par CEO global, une organisation sud-africaine célébrant les « female changemakers » du continent. Elle a remporté le prix régional dans les secteurs de l'éducation et de la formation dans la région des Grands Lacs.

La directrice exécutive d'Akilah a été choisie pour le travail qu'elle accomplit chaque jour au sein de l'institut, où elle est impliquée dans tous les aspects du fonctionnement: activités académiques, recrutement, opérations, logistique, partenariats stratégiques et développement de carrière des étudiantes et du personnel. Reconnue pour son lea-

dership, elle met toujours en avant le travail d'équipe. Son moment préféré de l'année est la remise des diplômes, car elle peut savourer le fruit du travail réalisé par l'équipe de l'institut.

Par ailleurs, en tant que leader, Aline Kabanda met l'accent sur l'apprentissage continu et la croissance. « Je me concentre sur le travail acharné, la détermination, l'engagement, l'honnêteté, l'humilité, le fort sens de l'apprentissage et l'amélioration continue. Je prends un jour à la fois et j'apprends encore à équilibrer ma vie professionnelle et personnelle afin d'être aussi efficace que possible au travail et de servir de modèle à mes deux fils à la maison. Sur le chemin du travail, j'écoute toujours un TED Talk sur un sujet intéressant – je veux m'assurer d'apprendre quelque chose de nouveau chaque jour. Mais tout ne peut pas être sérieux. Vous devez vous amuser avec ce que vous faites – vous devez être heureux. C'est ce qui me fait avancer. J'aime ce que je fais », a-t-elle fait savoir sur le blog de l'institut.

Patrick Ndungidi

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections:

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la **Tradition** à la **Modernité**

Musée Congo
www.musee-congo.org

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguessa
immeuble les manguiers - Moïa
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le méga hors forfait
est à 10F.

PUBLICIS AG Partners
ONE



LE RESEAU DES SMARTPHONES

VATICAN

Un geste papal hautement symbolique



Le pape François se prosternant aux pieds des dirigeants Sud-soudanais/DR

La paix au Soudan du Sud passe-t-elle par le Vatican ? On peut le croire quand on observe la révérence témoignée par le Saint-Père, le pape François, à l'égard des dirigeants du plus jeune Etat africain qui a acquis son indépendance, le 9 juillet 2011, avant de plonger dans une guerre civile meurtrière payée comptant par ceux-là même qui étaient censés rendre leur pays prospère.

Après de nombreux accords de paix signés mais foulés aux pieds, le président Salva Kiir et son frère ennemi et ancien bras droit, Riek Machar, sont allés au Vatican implorer le pardon de Dieu. Le pape François ne le leur a pas refusé qui s'est prosterné à leurs pieds, le 12 avril, afin qu'ils renoncent à tout jamais à la chamaillerie guerrière de laquelle leurs compatriotes payent le prix fort depuis six longues années. Tout le monde s'accorde à dire que si les deux belligérants ne se mettent pas en devoir de respecter leur parole, les colères du Très Haut s'abattront sur eux sans délai.

Gankama N'Siah

DISTINCTION

Le Rjcpec a primé une vingtaine de Congolais dans divers domaines

Les heureux récipiendaires ont été récompensés pour leurs prestations dans leurs secteurs d'activités respectifs, dont la politique, l'enseignement, la communication, la musique, etc., au cours d'une cérémonie organisée récemment à l'hôtel de ville de Brazzaville.

François Bakana (député), Boniface Ngoulou (député), Daniel Zoula (ancien député), Paul Sony Benga (directeur général Drtv), Bartelemy Okimi (directeur de cabinet), Aimé Bokino (ancien administrateur maire), Alain Guy Mendome (chef de service sport Télé Congo), François Lekaka (membre du Parti congolais du travail), Djoson philosophe (artiste musicien), et bien d'autres, ont bénéficié des prix dans différentes catégories, de la part du Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen (Rjcpec).

Lauréat du Prix d'excellence pour la visibilité de la musique congolaise à l'étranger, l'artiste musicien, Djoson philosophe, patron de l'orchestre Super Nkolo Mboka, pense que ce prix est un encouragement qui pousse son groupe et lui-même à aller de l'avant. « Point n'est besoin de stagner parce que nous sommes primés. Dans la vision de « Multicolor », c'est toucher là où la musique congolaise n'est pas présente. Notre mission est encore longue », a déclaré l'artiste.

En effet, Djoson philosophe et Su-



L'artiste musicien Djoson philosophe recevant son prix Photo

per Nkolo Mboka ont représenté le Congo et l'Afrique centrale au festival des meilleurs instrumentistes d'Afrique en 2017, à Cotonou, au Bénin, où ils se sont produits au stade de l'Amitié. En 2018, l'artiste musicien a participé à la troisième session ordinaire de la conférence du comité technique spécialisé sur la jeunesse, de la culture et les sports à Alger (Algérie). Le 24 novembre 2018, Djoson philosophe et son groupe ont représenté le Congo

à la cinquième édition d'Afrima au Ghana, où ils ont presté dans la salle de conférence internationale d'Accra. Il avait déjà rendu visible la musique congolaise dans les pays latinos, notamment au Brésil et à Cuba.

Ce sont toutes ces raisons qui ont permis à Djoson philosophe d'obtenir le Prix d'excellence pour la visibilité de la musique congolaise à l'étranger.

Bruno Okokana



APPEL D'OFFRES

1-Commande des fournitures de bureau 2019

Réf: N°01/2019- LCB BANK FOURNITURE DE BUREAU 2019

2-Relatif à la désignation d'un prestataire d'entretien des locaux de LCB BANK

Réf: CDC01/201903 : Prestation des services entretien des locaux LCB BANK

Date limite pour le dépôt des offres

Le 29 Avril 2019 à 17H00

Lieu de retrait des DAO : Direction de la logistique LCB Bank
Avenue Amilcar Cabral B.P: 2889 République du Congo-Brazzaville

Condition de retrait du DAO : 50.000 non remboursable

CONGO-NATIONS UNIES

Le nouveau programme de coopération au développement validé par les parties prenantes

Le ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, et le bureau du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo ont organisé, le 12 avril, un atelier de validation visant, entre autres, à informer les partenaires sur le nouveau document de programme pays.

Elaboré pour les cinq prochaines années, le nouveau programme de coopération au développement dit CPD, pour la période 2020-2024, sera soumis à l'approbation du conseil d'administration du Pnud en septembre prochain. Il s'agit, en effet, de la contribution de cette agence onusienne à la réalisation des priorités nationales définies dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022. Ceci en fonction de ses avantages comparatifs, des enseignements tirés du programme pays actuel et pour mieux se projeter sur l'avenir.

En effet, cette rencontre qui a regroupé les acteurs nationaux, les ministères, des partenaires techniques et financiers, ainsi que la société civile et le secteur privé, a permis de recueillir les suggestions d'amendements. Ainsi, les participants ont identifié les domaines des partenariats envisagés avec le Pnud pour la période arrêtée. La représentante adjointe du Pnud et coordonnatrice par intérim du système des Nations



Les participants

unies au Congo, Emma Ngouan Anoh, espère que ces échanges fructueux ont permis de baliser le cadre de travail pour les prochaines années.

« Nous avons défini neuf résultats pour le prochain cycle avec ces indicateurs très clairs qui nous permettent de focaliser notre action et de travailler main dans la main avec l'ensemble des parties pre-

nantes, en essayant d'aider le Congo », a-t-elle fait savoir.

A travers ce programme qui vient en appui au PND, plusieurs pistes d'interventions sont envisagées. Il s'agit, par exemple, des questions de gouvernance déclinées en sous-points. « Nous allons donc renforcer le processus de planification, programmation avec les ministères, nous allons appor-

ter un appui à la société et aux institutions nationales, chargées des questions de redevabilité ; sur les statistiques au niveau national pour que nous puissions suivre le progrès vers les Objectifs de développement durable », a expliqué Emma Ngouan Anoh.

Au niveau de la diversification, le Pnud entend aider à la mise en œuvre des chaînes de valeur

dans le secteur agricole où certaines spéculations ont été identifiées y compris dans le secteur de l'écotourisme. Il est également prévu d'aider le Congo à mieux gérer, de façon participative, la dynamique autour des parcs avec les communautés et renforcer la politique de conservation.

Présidant les travaux, le directeur général du Plan et du développement, Franck Corneille Mampouya-Mbama, a rappelé que le Pnud est un partenaire du Congo intervenant dans le cadre des questions de développement. « L'objectif de cette réunion technique est de nous permettre de s'approprier en profondeur encore tout ce que nous avons déjà fait par le passé. Nous avons également discuté des ultimes modifications de ce document que nous avons déjà traité ensemble. Après nos discussions, ce document devrait être transmis de façon officielle par la République du Congo au niveau du conseil d'administration du Pnud », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SECTEUR PRIVÉ

Les PME informelles confrontées au manque de financement

L'accès aux services bancaires des unités économiques demeure relativement faible, soit à peine 1,56% de l'ensemble du secteur informel du Congo.

Le financement constitue un facteur essentiel pour l'évolution des unités économiques du secteur informel et permet aux promoteurs de réaliser leurs projets d'investissement puis de faire face au besoin d'exploitation. Un récent rapport a pu mesurer le poids du secteur informel dans l'économie nationale. D'après l'étude cartographique, les unités économiques ne mobilisent pas moins de soixante-treize mille individus actifs exerçant dans quarante mille deux cents unités économiques.

En 2017, l'économie informelle a généré plus de trois mille milliards francs CFA. Seulement 16,37% des unités économiques interrogées disposent d'un compte bancaire et moins de 3%, d'entre elles, ont admis des prêts. Le manque d'information figure parmi les nombreuses raisons scrutées, puisque l'essentiel de financement se fait sur fonds propres, soit 91,8% des cas. Le monde rural est le plus touché par ce manque de financement, par exemple, dans le département de la Cuvette, aucun promoteur n'a reconnu avoir bénéficié d'un appui financier.

Les financements existants sont concentrés à Brazzaville (47,61%) et à Pointe-Noire (42,04%), un peu

pour les départements du Niari (6,53%), de la Sangha (2,07%) et de la Bouenza (1,75%).

« L'analyse des données montre que l'accès aux services bancaires, par les unités économiques, reste relativement non significatif et confirme le contexte de faible bancarisation du secteur informel », a indiqué l'un des auteurs de l'étude sur la cartographie du secteur informel, Paul Koubondikila.

Il a souligné, par ailleurs, le faible niveau d'assistance technique que devait bénéficier le secteur privé, notamment en matière de formation, encadrement et suivi. À peine 5,24% des acteurs ont été assistés, à savoir les entreprises individuelles, les établissements et les sociétés.

Malgré son poids dans l'économie et son rôle d'amortisseur social, le secteur informel congolais constitue un manque à gagner pour l'administration fiscale. Ses activités productrices échappent à la régulation de l'État. Pour le moment, les autorités politiques veulent d'un fichier des statistiques du secteur, qui peuvent les aider à orienter leurs initiatives publiques et des éventuelles interventions des partenaires au développement.

Fiacre Kombo

MARINE MARCHANDE

Vingt-six agents traduits en conseil de discipline pour fautes professionnelles

Un groupe d'agents de la direction générale de la marine marchande avait créé, en février dernier à Pointe-Noire, une dissidence et mené illégalement un mouvement de contestation, en vue de chasser de force leur directrice générale, Colette Gandou Ilolongo, l'accusant de tous les maux, sans informer la hiérarchie.

Les agents incriminés avaient volontairement ignoré d'informer le ministère de tutelle avant d'organiser leur mouvement, préférant plutôt adresser une correspondance au Premier ministre, chef du gouvernement. Une faute administrative grave, selon la tutelle. Ainsi, pour mettre un terme à cette insoumission et indiscipline caractérisée, Clément Mouamba a enjoint le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, de les traduire en conseil de discipline.

« J'ai reçu, le 26 mars, une lettre du Premier ministre, chef du gouvernement, lorsque je lui ai rendu compte de ma mission effectuée à Pointe-Noire, à cause du climat délétère qui a prévalu à la direction générale de la marine marchande. En retour, il m'a demandé de prendre des mesures fortes et urgentes afin de ramener un bon climat dans cette structure qui fait l'objet de trop de propos déconcertants », a affirmé le ministre Fidèle Dimou.

Cette réunion spéciale s'est tenue en urgence, le 12 avril à Brazzaville, de 10 h à 20h, sous la direction du ministre lui-même, qui est également président du conseil de discipline. Elle a regroupé, entre autres, la directrice générale de la Fonction publique, le représentant de la direction générale du contrôle budgétaire,

les deux syndicats des agents ainsi que le représentant de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo à laquelle ces syndicats sont affiliés.

Auditionnés à tour de rôle, ces vingt-six agents ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. Ils sont accusés, entre autres, d'insubordination, manquement de se conformer aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, violation de la hiérarchie ainsi que de faux et usage de faux dans la délivrance de certains documents administratifs importants.

À l'issue de la réunion, le conseil de discipline a infligé des sanctions disciplinaires à chacun d'eux. Six agents ont reçu des avertissements ; quatorze des blâmes ; quatre seront traduits en conseil national de discipline, compte tenu de la gravité des faits. De même, deux décisionnaires se présenteront devant la direction générale de la marine marchande.

« Le conseil de discipline a une mission régaliennne, celle de maintenir l'ordre et la discipline dans l'administration. Car, toute administration publique ou privée où la discipline est bafouée est vouée à la dérive », a conclu le ministre des Transports.

Firmin Oyé

CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

La majorité présidentielle propose quelques voies de sortie

Les trois commissions mises en place à l'occasion des premières universités de la plate-forme ont rendu, du 11 au 13 avril à Brazzaville, les conclusions de leurs travaux qui seront transmises au gouvernement et au président de la République.

Les responsables des partis membres de la majorité présidentielle ne veulent pas rester insensibles face à la crise économique et financière que transverse le Congo depuis quelques années. Ainsi, ils avaient mis en place, depuis le 27 février dernier, trois commissions devant réfléchir sur les problèmes de l'heure.

Il s'agit notamment de la commission économie, dirigée par Joseph Mbossa, la commission sociale, présidée par Yvonne-Adélaïde Mougani, et la commission politique, sous les auspices de Michel Ngakala.

Les commissions économie et sociale ont rendu publiques leurs conclusions les 11 et 12 avril. La commission politique le fera dans les tout prochains jours. Sans révéler la quintessence de celles-ci, le porte-parole du Parti congolais du travail, Serge Michel Odzocki, estime que toutes les questions liées à la vie de la population ont été évoquées.

Parlant de la commission sociale, il a rappelé que le sérieux et la profondeur des analyses faites devraient attirer l'attention de tous parce qu'il s'agit d'un domaine transversal, touchant aussi des aspects économiques et politiques.



Le présidium des travaux

« C'est un travail important que nous allons examiner, donc toutes les conclusions que nous aurons arrêtées seront consignées dans un document que nous appelons: le relevé de conclusions. Nous n'excluons rien, quand nous avons décidé de tenir ces universités de la majorité présidentielle, nous avons d'abord tablé sur l'état des lieux, c'est-à-dire la

situation, la photographie du pays », a-t-il expliqué.

Pour tenir les taureaux par les cornes, la majorité présidentielle a fait appel aux personnes ressources en dehors de ses propres analyses. De ce brassage d'idées, d'informations, les participants ont fait un état des lieux qu'ils espèrent très proche de la réalité que vit la

population. Une démarche qui aura des impacts, d'autant plus que cela cadre avec le constat réalisé sur le terrain.

« De tout cela, nous dégageons logiquement des suggestions, des propositions que nous faisons au président de la République et au gouvernement pour que là où il y a des faiblesses, qu'on trouve des correctifs à cela. Là où il y a des points forts, qu'on renforce pour que

notre gestion de la cité soit la plus réaliste possible et proche des préoccupations de la population, parce que quand on est au pouvoir, la raison première et l'objectif principal c'est justement de satisfaire les besoins de la population », a rappelé Michel Odzocki.

Notons que ces universités visaient, entre autres, à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Congolais à travers une réflexion qui débouchera sur les recommandations à formuler à l'endroit du gouvernement et du chef de l'Etat.

« Au cours de ces universités, notre réflexion collective, qui se veut critique et sans tabous, n'aura de sens réel, d'intérêt véritable que si elle venait à déboucher sur de vraies réponses aux vraies questions qui préoccupent nos compatriotes. D'où, j'en appelle au sérieux, à l'effort ainsi qu'à la fécondité imaginative de tous les participants aux présentes assises qui doivent se considérer comme des missionnés fortement attendus aux résultats », a exhorté le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, à l'ouverture des travaux.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Epreuves de patience en RDC

On peut se demander comment les nouvelles autorités de RDC (République démocratique du Congo), en l'absence d'un gouvernement qu'elles contrôlèrent pour appliquer leur programme, font-elles au quotidien pour gérer les affaires de leur pays. On peut aussi se demander comment les autorités sortantes, en position de force au parlement, qui attendent d'être installées dans leurs prérogatives, font-elles, à leur tour, pour espérer le dénouement de la situation. Les unes et les autres font sans doute preuve de beaucoup de patience, et donc de grandeur d'esprit. Mais jusqu'à quand ?

Tant qu'ils seront animés par la volonté de bâtir leur pays, les dirigeants de RDC prendront le temps nécessaire pour avancer sur des engagements qui les empêcheront d'amplifier les querelles intestines. Plus de deux mois après la prestation de serment du président Fé-

lix Tshisekedi, les choses n'ont pas beaucoup bougé du côté de l'exécutif dans le sens d'installer un nouveau gouvernement. Le malaise est presque certain, dans la mesure où les forces en présence, parmi celles qui sont considérées comme étant au pouvoir, en l'occurrence Cach (Cap pour le changement, proche du président élu) et le FCC (Front commun pour le Congo, coalition du pouvoir sortant) n'ont pas beaucoup échangé sur le sujet.

Certes, le président Félix Tshisekedi et son prédécesseur, Joseph Kabila, ont pu échanger, il y a quelques semaines, lors d'une rencontre à la Cité de l'Union africaine. Les deux camps l'avaient qualifiée de cordiale et amicale, donnant à penser que l'on approchait d'un dénouement. Depuis, plus rien, officiellement parlant. Peut-être échantent-ils par tous les moyens possibles (téléphone, émissaires) de sorte que les

supputations de la presse, les longues diatribes des réseaux sociaux ne sont que le fait d'adeptes du sensationnel. Il faut donc toujours attendre pourrait-on dire.

Entre-temps, le président de RDC a multiplié les missions d'information à l'extérieur. Partout où il est passé, en Afrique comme récemment aux Etats-Unis d'Amérique, il a pris langue avec ses homologues et les partenaires au développement. Les uns et les autres lui ont témoigné officiellement leur reconnaissance (autant dire qu'il n'a plus beaucoup de souci à se faire sur sa légitimité internationale), ou promis de relancer la coopération mise à mal les dernières années. Il a pu aussi s'exprimer chaque fois, développant peut-être, en fonction de son interlocuteur, le discours approprié. Quelle oreille lui prête-t-on à l'intérieur du pays, et quel commentaire en fait-on ? Il est difficile pour l'heure de le savoir.

Assiste-t-on, peut-être, à une prise de pouvoir lente de l'équipe entrante, mais au regard des équations réelles émanant des résultats des élections, notamment des législatives et provinciales, il apparaît nettement qu'une solution consensuelle soit possiblement meilleure qu'autre chose. Même si beaucoup d'expériences l'ont montré à travers le monde et particulièrement en Afrique, quand le consensus l'emporte sur le droit, les parties prenantes doivent se montrer aptes à préserver l'équilibre trouvé. Pour ne pas se contenter de gérer les humeurs et bloquer complètement le pays.

Le Cach et le FCC ont intérêt à en discuter sereinement pour ne pas fatiguer leur propre patience et rompre les amarres du voisinage qui semblaient les lier au sortir du scrutin présidentiel du 30 décembre dernier.

Gankama N'Siah



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°009/DMI/PRISP/C/19**

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE D'ELABORER UN GUIDE METHODOLOGIQUE D'AUDIT AU PROFIT DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES (IGF) »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Consultant individuel international chargé d'élaborer un guide méthodologique d'audit au profit de l'inspection générale des finances (IGF) ».

2-L'objectif de la mission consiste à concevoir et mettre à la disposition des cadres et agents de l'inspection générale des finances un guide méthodologique de conduite des missions d'audit, selon les normes internationalement reconnues.

3-Tâches du consultant

Le consultant réalisera les tâches ci-après :

- 1-Réalisation de l'état des lieux des guides de procédure existant à l'inspection générale des finances ;
- 2-Elaboration d'un guide méthodologique d'audit au profit de l'inspection

générale des finances, conformément aux domaines de compétence de l'IGF et aux évolutions futures de la réglementation en la matière;

3-Animation d'un séminaire atelier pour présenter les résultats de sa mission et susciter les réactions des acteurs concernés.

Pour ce faire, il devra atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- présenter le guide méthodologique d'audit dans ses différentes phases, les modèles de rédaction des rapports des missions d'audit, la transmission et la publication du rapport d'audit aux personnes habilitées ;
- élaborer les canevas à suivre par les cadres et agents de l'IGF pour chaque type d'audit à réaliser, conformément aux textes organiques de l'institution ;
- proposer aux agents de l'inspection générale des finances des diligences à respecter pour mener à bien une mission ;
- préparer la mise en œuvre du guide méthodologique de conduite des missions d'audit ;
- procéder à l'évaluation de l'application des procédures contenues dans le guide méthodologique, dans le cadre

des missions d'audit.

•amener les agents de l'inspection générale des finances à s'approprier des outils du guide méthodologique d'audit.

4-Le Profil du consultant :

Le consultant devra remplir les critères suivants :

- avoir un diplôme universitaire (Bac+5) en audit, gestion des finances publiques, en économie, en techniques comptables et financières /Audit des politiques publiques ou tout autre domaine équivalent ;
- avoir au moins quinze (15) ans d'expériences dans la gestion des finances publiques et la pratique des Directives CEMAC et les principes OHADA seraient un atout ;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expériences dans les audits des finances publiques en Afrique Subsaharienne ;
- avoir une maîtrise de la langue française et une bonne capacité à communiquer.

5-Durée et lieu de la mission

La mission du consultant est de

soixante (60) jours.

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 26 avril 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international chargé d'élaborer un guide méthodologique d'audit au profit de l'inspection générale des finances (IGF).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 614 41 81 : Email: prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PRISP, p.i

André KEHOUA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°003/DMI/PRISP/C/19**

« RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT ».

NOUS VOUS INFORMONS QUE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°003/DMI/PRISP/C/19 PORTANT SUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT EST ANNULÉ POUR DES RAISONS DE CHANGEMENT DE METHODE DE SELECTION

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 613 31 08:Email : prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 08 avril 2019

Le Coordonnateur du PRISP, p.i

André KEHOUA

L'AN 1 DE L'ÉRECTION DU BUSTE DE YOURI GAGARINE

La Fédération de Russie honore la mémoire du pionnier de la conquête spatiale

Cinquante-huit ans après sa révolution, en tant que premier homme à voyager dans l'espace, la bravoure, le courage et le travail du cosmonaute ont été dignement salués par un dépôt de gerbes de fleurs à la stèle érigée en sa mémoire à Brazzaville, le 12 avril 2018, sur la façade extérieure du Centre culturel russe qui porte désormais son nom.

La cérémonie d'hommage à la mémoire de Youri Alexeïevitch Gagarine, immortalisé dans la capitale congolaise, s'est faite en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, du maire de la ville, Christian Roger Okemba, de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaïlov (hôte de l'événement), ...

« Nous nous sommes rassemblés pour célébrer la journée de l'art cosmonautique. C'est le 12 avril 1961 que l'homme avait su conquérir l'espace à travers la première navigation spatiale. Et depuis, des progrès ont été enregistrés. Je voudrais souligner que ce buste sur Youri est le premier sur le continent africain. Et le fait qu'il se trouve au Congo,

manifeste encore une fois des relations bilatérales entre nos deux pays. Je remercie la mairie de Brazzaville d'avoir accompagné cette initiative », a déclaré l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaïlov.

Il est avéré que la dimension de la conscience historique rappellera toujours que l'histoire du progrès de l'humanité est indéniablement liée à l'histoire des grands risques entrepris par les grands hommes du monde. A travers l'érection de ce monument à Brazzaville, Youri, le plus grand pionnier de l'aventure spatiale restera à jamais gravé dans le souvenir de toutes les générations futures congolaises et pourrait susciter davantage



Le ministre de la Culture et des arts, ainsi que le maire de la ville de Brazzaville, déposant les gerbes de fleurs aux pieds du buste de Youri Gagarine

de vocations dans ces domaines de demain qui continuent de fasciner et de faciliter le domaine de la communication de nos jours.

Prenant la parole, le maire de Brazzaville, Christian Okemba, a évoqué « cette belle page de la cosmonautique qui s'inscrit désormais dans la ville créative de Brazzaville, à proximité du bord du majestueux fleuve Congo », ajoutant : « Ma satisfaction est d'autant plus grande, du fait qu'il me ramène dans le pays de ma vie estudiantine, pays qui a vu naître ce pionnier. Merci d'honorer Brazzaville, première capitale où l'illustre hé-

ros est dorénavant présent ».

Qui était Youri Gagarine ?

Né le 9 mars 1934 à Klouchino, en Russie, et mort le 27 mars 1968 à Kirjatch, toujours en Russie, Youri Alexeïevitch Gagarine, de sa formation pilote militaire et cosmonaute soviétique, est le premier homme à avoir effectué un vol dans l'espace au cours de la mission Vostok 1, le 12 avril 1961, dans le cadre du programme spatial soviétique. En effet, animé d'un courage extraordinaire, d'une ténacité et d'une endurance sans pareil, le jeune cosmonaute russe n'avait ce jour du 12 avril 1961 que 27 ans, lorsqu'il décidait d'aller dans l'espace. Depuis lors, l'humanité tout entière doit à cet homme possédé par l'espace, une grande admiration. Youri Alexeïevitch Gagarine acquiert dorénavant une notoriété internationale. Bref, il est entré dans l'histoire.

Bruno Okokana
et Merveille Atipo (stagiaire)

Des personnalités congolaises décorées

L'Agence fédérale russe pour la coopération internationale et humanitaire a décerné, le 12 avril, deux diplômes d'honneur, respectivement au ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, et au maire de la ville, Christian Roger Okemba, ainsi qu'une décoration au conseiller à la Culture, arts et tourisme du chef de l'État, Lydie Pongault, à l'occasion du premier anniversaire de l'érection du buste de Youri Gagarine.

Décorant le conseiller à la Culture, arts et tourisme du chef de l'État, l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaïlov, a indiqué que Lydie Pongault a beaucoup fait pour le développement des relations entre les deux pays. « Cette décoration est un signe honorifique pour l'amitié et la coopération entre nos deux peuples. Elle est attribuée par l'Agence fédérale russe pour la coopération internationale et humanitaire », a-t-il expliqué.

En présence de ses collègues conseillers, directeurs et collaborateurs, l'heureuse récipiendaire, qui les a tous salués, a déclaré : « A côté du buste de l'illustre cosmonaute Youri Gagarine, nous célébrons le courage, les prouesses de la science. Nous célébrons la vie tout simplement. La vie qui signifie aussi la coopération entre les peuples et les pays, disons pour la circonscrire la coopération entre le Congo et la Russie ». Lydie Pongault a ajouté : « La décoration que je reçois aujourd'hui prolonge heureusement cet espoir que nos pays et leurs dirigeants, les présidents Vladimir Poutine et Denis Sassou N'Guesso, poursuivront le raffermissement de nos liens ».

Pour sa part, ayant reçu le diplôme d'honneur de la Fédération de

Russie, le ministre congolais de la Culture et des arts a remercié ce pays pour lequel il est un produit. Ce pays qui l'a formé, ce pays où il passé plusieurs années.

« Le diplôme qui venait d'être attribué à ma modeste personne fera en sorte qu'avec les autori-

tés de l'ambassade, avec tous les collègues qui ont fait leurs études dans ce pays, que nous puissions travailler pour le renforcement des relations entre nos deux pays. Cinquante-cinq ans de coopération c'est beaucoup. Aujourd'hui, l'ambassadeur l'a dit et nous

avons pris à bras le corps ce problème. C'est sûr que dans les années à venir, dans les mois à venir, ces relations de coopération et d'amitié entre nos deux pays vont s'intensifier », a estimé Dieudonné Moyongo.

Revenant à l'événement du jour,

à savoir le premier anniversaire de la pose du monument de Youri Alexeïevitch Gagarine, le ministre de la Culture et des arts a remercié le Conseil départemental et municipal de Brazzaville qui a pris une décision consacrant cet espace à ce cosmonaute russe. « Pour nous, en tant que ministre de la Culture, ministre de la mémoire, ceci est une très bonne chose, parce que c'est une décision qui vient enrichir la cartographie des lieux de mémoire, des lieux touristiques dans notre ville capitale, qui est une ville créative de l'Unesco, siège du Festival panafricain de musique », a-t-il renchéri.

Rappelons que l'érection du buste du célèbre cosmonaute Youri Alexeïevitch Gagarine devant la devanture du Centre culturel russe, oeuvre d'un artiste russe, avait eu lieu à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de ce centre, en présence du cosmonaute russe, Tokarev, venu pour la circonstance. Il est le premier du genre à être érigé en terre africaine. Une délibération (024) a été prise par le Conseil départemental et municipal de Brazzaville, en octobre 2018, portant dénomination en place Youri-Alexeïevitch-Gagarine, de l'espace dit Centre culturel russe.

B.Ok.



Madame le conseiller à la Culture, arts et tourisme du chef de l'Etat recevant la décoration des mains de l'ambassadeur de la Fédération de Russie/Photo Zed Lebon

IN MEMORIAM

14 avril 2013 - 14 avril 2019, voici six ans déjà, jour pour jour, que Daniel Ndeba « Otoua Molombi » fut subitement arraché à l'affection de son épouse, de ses enfants, petits-fils et de sa famille.



La marche irréversible du temps ne pouvant effacer la douleur de la disparition prématurée d'un être aussi cher, tout comme son souvenir, en cette date commémorative, la veuve Ndeba, les enfants Ndeba, Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Papa, l'éducation que tu nous a donnée, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour tes semblables guideront toujours nos pas. Ta mémoire demeure toujours et à jamais gravée dans nos cœurs. Que ton âme repose en paix auprès des ancêtres.

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr





MTN Fondation

Po na yo!

Nous prenons soins des personnes âgées

- ☑ **354.000.000 FCFA** investis dans l'aménagement d'un Centre de santé
- ☑ Plus de **3000 personnes âgées assistées** à ce jour

everywhere you go

mtncongo.net



PROJET EAU, ÉLECTRICITÉ ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

Les chefs de quartier appelés à s'approprier les ouvrages réalisés

Une réunion de sensibilisation aux travaux du projet à Pointe-Noire a regroupé, le 12 avril, les intervenants et les responsables locaux, en présence d'Ambroise Bayakissa, administrateur maire du troisième arrondissement, Tié Tié.

La rencontre a été ouverte par l'administrateur maire de Tié Tié. Ambroise Bayakissa a insisté pour que les chefs de quartier, de zone et de bloc jouent pleinement leur rôle, en veillant sur les sites concernés par le Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu) et en favorisant la bonne entente entre ses acteurs et les bénéficiaires.

De leur côté, les responsables du Peedu ont exhorté la population, la principale bénéficiaire, à s'approprier le projet, l'invitant à se sentir concernée par les travaux qui sont menés dans les différentes circonscriptions administratives. Ainsi, l'engagement citoyen trouve son sens et sa place dès lors que le bien réalisé est perçu comme un bien d'intérêt collectif, ont-ils renchéri.

Notons que le Peedu a entrepris à Pointe-Noire les travaux de réhabilitation et d'équipement de quinze postes de transformation.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ces activités pouvant entraîner des nuisances individuelles et collectives qui peuvent



La tribune officielle lors de l'ouverture de l'atelier sur la sauvegarde environnementale et sociale / Adiac

altérer les relations entre les acteurs en charge du projet et la population, un atelier a été initié. Au cours de celui-ci, deux thèmes ont été

travaillés, notamment la sauvegarde environnementale et sociale par Adélaïde Itoua, spécialiste en sauvegarde environnementale, et les mécanismes de gestion des plaintes et l'engagement citoyen par Cyprien Farel Mouyangou, chargé de mission sauvegarde environnementale et sociale au Peedu.

« Pour contenir ces situations et conduire à bonne fin les travaux, la Banque mondiale prescrit à tous les projets qu'elle finance les dispositions appelées mesures de sauvegarde environnementale et sociale tirées des études spécifiques élaborées tout au début des travaux. Ces études déterminent et identifient les impacts positifs et négatifs liés à la mise en œuvre d'un projet quelconque et proposent des mesures d'atténuation pour les impacts négatifs et des mesures de bonification pour les impacts positifs », a dit Paul Gulu, responsable administratif, financier et comptable du Peedu, assurant l'intérim du coordonnateur empêché.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Les raisons de la persistance des pharmacies illégales

Bien que la conscience collective rejette en bloc la vente des médicaments de la rue à cause de la qualité douteuse des molécules qui s'y trouvent, il y a bien des personnes qui y ont recours. Alors, quelles sont les raisons de la persistance de ce phénomène dans nos centres urbains ?

Les médicaments et molécules vendus dans ces pharmacies illégales trouvent facilement des acheteurs pour leurs prix abordables. En plus, il faut ajouter la démographie. En effet, la population de nos villes croît du jour au jour et les problèmes de santé se multiplient également. Se soigner, pour certains ménages, est devenu une charge difficilement supportable à cause du coût élevé de l'ordonnance médicale. La pharmacie illégale paraît ainsi un mal nécessaire, le prix définitif du médicament étant obtenu après un marchandage.

Les pharmacies légales vendent les produits en totalité, alors qu'au niveau de l'informel, le médicament peut être vendu en détail. Ce qui amoindrit les coûts, selon beaucoup de patients. Elles trouvent facilement leur clientèle au sein de toutes les couches de la population. Cadres moyens, petits commerçants, conducteurs en tout genre et les personnes démunies sont les plus assidus. Certains fonctionnaires viennent aussi à eux, surtout à l'heure où le mot « crise » est sur toutes les lèvres. Encore que ces « pharmaciens ambulants » créent une bonne collaboration avec leurs clients « fauchés » qui peuvent, dans l'immédiat, prendre des médicaments à crédit. D'où, à la moindre fièvre de l'enfant, la maman court vite chez son pharmacien du coin de la rue.

Il faut noter que même disponibles, en qualité et en quantité, les médicaments légaux ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Les malades disent eux-mêmes que le « docteur de la rue » préserve mieux le secret de la maladie dont ils souffrent. Donc, il n'est pas question d'aller à l'hôpital étaler sa pathologie à un médecin. Le contact direct avec le « docteur de la rue » soulagerait certains, disait un des vendeurs ambulants. Un ou deux questions suffisent pour que le traitement soit trouvé. Encore que la date de péremption du produit importe peu, l'essentiel est d'entendre le « docteur de la rue » dire : « Ce produit est efficace pour ta pathologie, achète-le maintenant ».

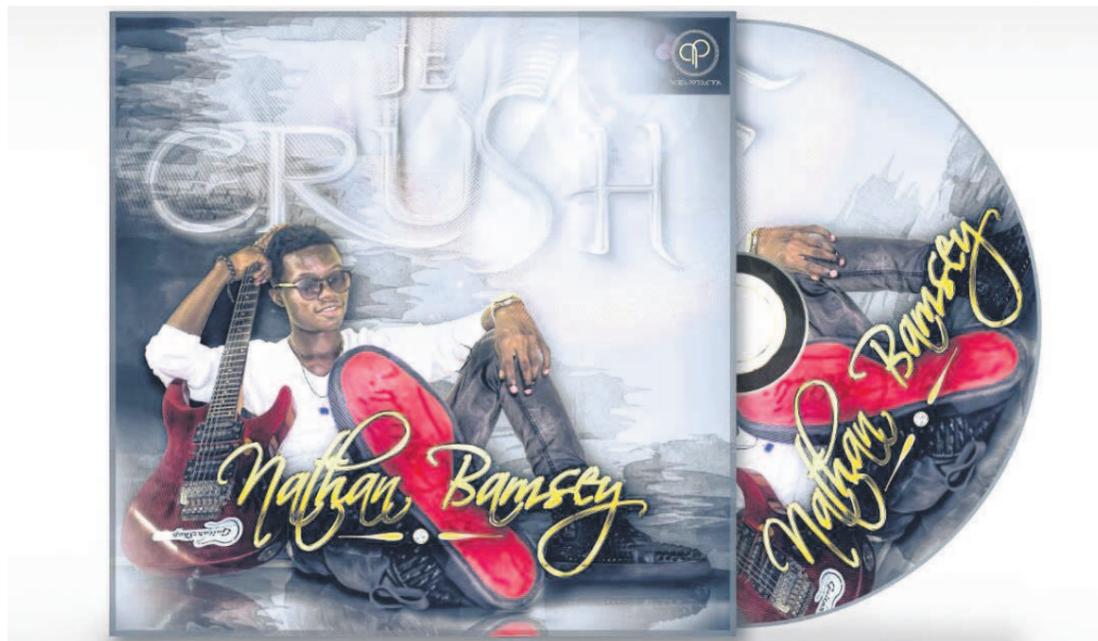
L'approvisionnement régulier des centres de santé et hôpitaux en médicaments divers ainsi que la baisse des prix dans des officines agréées sont, entre autres, des pistes de solution pour éradiquer ce phénomène. Si les prix continuent d'être tels qu'ils sont, les patients au revenu faible continueront d'aller chez les

Faustin Akono

MUSIQUE

Nathan Bamsey signe son single «Je Crush»

Sortie par Padiex production, l'oeuvre est déjà dans les bacs dans la ville océane.



La pochette de «Je Crush» / DR

Le jeune musicien Nathan Bamsey a opté pour l'afro Dance hall et ne cesse de s'affirmer à Pointe-Noire comme un artiste de demain dans ce genre musical. Il n'est pas un inconnu dans le monde du Rnb et de l'afro Dance hall. C'est en 2008 qu'il se lance véritablement dans la musique avant de créer quatre ans plus tard son propre groupe de rap. En 2014, il se jette dans le

Rnb, en solo, en améliorant son timbre vocal qu'il a longtemps travaillé au fil des années. En 2016, la rencontre avec StydBeatz, son beatmaker, va changer beaucoup de choses dans l'orientation de sa carrière. Grâce à ses conseils, Nathan Bamsey opte pour le rythme Dance hall en 2017, année où il sort deux singles.

L'année dernière, il s'est fait remarquer à l'espace cultu-

rel Padiex, lors du concert de Big Tyger dans le concept «Le Quartier d'abord». Il signe alors son premier contrat qui le lie pour cinq ans avec le label Padiex production.

Aujourd'hui, Nathan Bamsey sort le titre «Je Crush» signé Padiex production, prod & mix by StydBeatz, et le clip est réalisé par Dan Scott.

H.B.M.

COOPÉRATION

Le Centre international des civilisations bantou signe un accord cadre avec Les Dépêches de Brazzaville

Le document a été paraphé au siège des Dépêches de Brazzaville, par son directeur général-directeur de publication, Jean-Paul Pigasse, et le directeur général du Centre international des civilisations bantou (Ciciba), le Pr Antoine Manda Tchewba.

Organisation internationale dont la République du Congo est membre co-fondateur, le Ciciba a aujourd'hui 36 ans d'existence et son siège social est à Libreville, au Gabon. Il a pour missions, entre autres, la valorisation et la promotion de l'identité bantou. Il s'agit des Bantu d'Afrique et ceux qui sont allés ailleurs. En effet, du XVe au XVIe siècle et même au-delà, à la suite de la traite négrière, une partie de Bantu a été amenée dans les Amériques et un peu partout.

« En allant de l'autre côté, ils ont emporté une partie de nous-mêmes, l'âme africaine. Pour nous, ils restent Bantu comme nous, parce qu'ils font partie de nos ancêtres. Donc, nous avons un patrimoine à promouvoir; une identité de vue en cette matière entre le Musée galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville et le Ciciba. Parce que dans cette partie du musée galerie, je pense que l'expérience qui est développée ici est tout à fait originale, puisque la partie immatérielle de la culture bantou qui est exposée ici est unique en son genre. On trouve des objets des pièces d'une qualité extraordinaire et certains sont inédits », a indiqué le Pr Antoine Manda Tchewba.

Une des missions du Ciciba, a-t-il précisé, est de promouvoir les héritages matériels et immatériels des Bantu. Les Dépêches de Brazzaville oeuvrant dans ce sens, ce centre a voulu mutualiser leurs compétences respectives pour une même cause, la quête de l'identité bantou. C'est dans



L'échange des documents entre les deux parties / Adiac

ce cadre qu'un accord-cadre de coopération a été signé entre les deux parties, pour commencer à travailler non seulement sur les aspects des héritages matériels et immatériels, mais également dans la coédition.

Le Ciciba est un centre de recherche de niveau international. Il travaille sur quatorze disciplines scientifiques qui concourent à la quête de l'identité bantou, en partant de l'histoire, l'archéologie, l'anthropologie, la philosophie, ... Ses chercheurs sont non

seulement à Libreville, mais aussi dans ses vingt-trois pays membres fondateurs. « Nous nous sommes dits qu'il y a autant de pays, de cultures, de langues qui sont parlées depuis plus de quatre mille ans mais qui n'ont pas été toutes mises en exergue. Donc, nous avons un champ de coopération qui est très immense entre Les Dépêches de Brazzaville et nous, ce qui va falloir que nous l'explorions ensemble. Dans les semaines à ve-

nir, nous avons déjà en vue les premiers travaux que les deux maisons vont produire autour des ouvrages écrits par les grands chercheurs d'ici et d'ailleurs », a expliqué le Pr Antoine Manda Tchewba.

Echange d'expériences mutuelles

L'accord conclu, a poursuivi le directeur général du Ciciba, se veut global. Pour preuve, la question sur les échanges d'expériences est exprimée par un terme intitulé « Mu-

tualisation des compétences ». C'est ainsi que dans les semaines à venir, le Ciciba invitera certains membres des Dépêches de Brazzaville à Libreville pour aller s'imprégner de ce qui se fait au sein de cette institution qui est repartie depuis cinq ans sur une nouvelle base. Il a dorénavant un nouveau siège qui vient d'être mis à sa disposition par le président de la République du Gabon, Ali Bongo Ondimba.

« Nous sommes en pourparlers avec les autorités congolaises pour que nous ayons un grand responsable qui peut diriger un département entier à Libreville. D'ailleurs, nous en avons par le passé, parce que le Ciciba a bénéficié de la grande compétence de notre savant, le Pr Théophile Obenga, qui est pour nous un de nos pères fondateurs de ce que nous appelons le cadre épistémologique du Ciciba. C'est lui qui a mis en place ces assises épistémologiques », a souligné le Pr Antoine Manda Tchewba.

Le Pr Théophile Obenga, a-t-il ajouté, est entré au Ciciba comme directeur de la recherche dans les années 1980, avant d'être promu directeur général de cette institution. C'est sous lui que le Ciciba a atteint l'apogée de la recherche en mettant en place une série de magazines dont le plus célèbre demeure le magazine scientifique et culturel «Muntu». Dans celui-ci, il est clairement démontré que la République du Congo est à la base de la grande révolution de la recherche des Bantu en Afrique centrale.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Et le monde sera demain...

Bien malin, en vérité, est aujourd'hui celui ou celle qui peut dire avec la moindre certitude ce que nous réserve l'avenir alors que s'approche à grands pas la troisième décennie de ce nouveau millénaire. Tandis qu'en effet, le progrès technique, dont le meilleur sortirait si les hommes avaient pour deux sous de bon sens, ne cesse de s'accélérer et ouvre chaque jour de nouvelles perspectives tant au plan individuel que collectif, la plus grande incertitude règne dans les deux domaines dont dépend le plus directement notre avenir : la protection de la nature et les rapports entre les peuples.

° La protection de la nature, tout d'abord. Rien ne bouge, en vérité, sur ce champ à tous égards stratégique dans le moment même où les alertes lancées par les observateurs de la planète et les scientifiques de tous les continents se multiplient. Incapables de s'entendre sur le fond et de prendre les mesures simples qui pourraient

ralentir ou même stopper la dégradation de l'environnement dont dépend notre existence, les gouvernants des grandes puissances industrielles s'avèrent impuissants à traduire en actes concrets les bonnes intentions qu'ils affichent lors des grands-messes sur le climat. Quant aux dirigeants des pays émergents, dont beaucoup subissent déjà très directement les effets du dérèglement climatique, ils n'ont ni les moyens financiers ni les capacités techniques de préserver la nature qui les entoure. Résultat des courses : la hausse de la température, la fonte des glaces sur les deux pôles, la montée des océans sous toutes les latitudes entraînent d'ores et déjà des séismes que les peuples pauvres comme les peuples riches de la Terre s'avèrent incapables de prévenir et plus encore de contrer. A échéance de cinquante ans, si l'humanité ne se mobilise pas tout entière pour mettre un terme à ces dérives, elle signera son arrêt de mort. Et ce ne sont certainement pas les nouvelles technologies qui

la mettront à l'abri de ce désastre planétaire.

° Les apports entre les peuples, ensuite. Loin de tirer les leçons des guerres mondiales qui ont marqué le siècle précédent, les grandes nations ou grandes communautés de nations – Etats-Unis, Russie, Chine, Europe, Inde – se lancent de nouveau aujourd'hui dans une course à la puissance qui ne peut, à terme rapproché, que provoquer de nouveaux affrontements destructeurs. Se dotant d'armes de plus en plus puissantes, s'appliquant à faire de l'espace qui entoure la Terre un nouveau champ d'affrontement, mettant les nouvelles technologies au service de leurs intérêts les plus égoïstes, elles créent un climat international qui ressemble de plus en plus à celui de la « guerre froide ». Et, malheureusement, tout indique, même si elles s'en défendent officiellement, qu'à tout moment ces affrontements larvés peuvent déboucher sur des conflits ouverts dont le pire sortirait à coup sûr pour l'humanité tout entière. Comme les

peuples du tiers-monde n'ont manifestement pas leur mot à dire dans ce débat ainsi qu'en témoignent leur quasi-inexistence au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et leur très faible représentation dans les autres institutions de la communauté mondiale, il est fort peu probable que la raison l'emporte un jour prochain sur la passion égoïste des « grands » de ce monde.

Conclusion de ce qui précède : l'avenir, loin d'être radieux comme ce serait le cas si la volonté de vivre en harmonie avec ses voisins l'emportait dans toutes les grandes capitales sur l'instinct de puissance et la volonté de domination hérités du monde animal dont nous sommes issus, l'avenir donc s'annonce dangereusement instable pour tous les peuples de la Terre. Mieux vaut s'en convaincre dès à présent et œuvrer pour que la raison l'emporte avant qu'il soit trop tard.

Parole d'observateur !

Jean-Paul Pigasse